ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 1815

présenté par Mme Ménard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 14 SEPTIES, insérer l'article suivant:

Le Gouvernement remet au Parlement, dans un délai d'un an après la promulgation de la présente loi, un rapport sur les abeilles, la population des abeilles en France, les menaces qu'elles subissent et les solutions à apporter pour assurer leur protection.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le rôle des abeilles est primordial pour la production de miels (40 000 tonnes sont consommés chaque année par les Français) et pour la pollinisation.

Pourtant, les abeilles sont menacées de toutes parts. Par exemple, en Bretagne, plus de 20 000 colonies ont été décimées cet hiver sans que les apiculteurs ne sachent pourquoi. En règle générale, les abeilles sont surtout menacées par les néonicotinoïdes. En Ariège, juste après un épandage, ce sont deux millions d'abeilles, soit vingt-quatre colonies, ont été tuées.

Il apparait primordial pour la biodiversité de trouver des solutions à la disparition des abeilles.